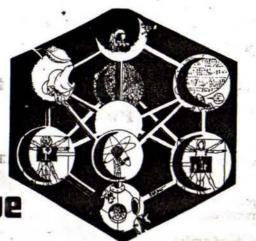
# Bulletin Recherche



BULLETIN MENSUEL, édité par le

Syndicat National des travailleurs de la Recherche Scientifique-CGT-

10, RUE DE SOLFERINO - 75341 PARIS CEDEX 07



# le bluff! du plan barre!

Le Premier Ministre est parait-il très content de lui "La TVA baisse, nos prix aussi". Mr Giscard d'Estaing idem. Mr Ceyrac, président du Conseil National du Patronat Français (CNPF) surenchérit "le Plan Barre va réussir". Ne dites pas que ce concert enthousiaste, amplifié jusqu'à l'indécence par la télévision, les radios et la presse dite "grande", soit motivé par la proximité des élections municipales... Vous seriez accusés de faire de la politique et Mr Giscard d'Estaing n'aime pas ça.

En vérité, le bluff crève les yeux, mais surtout les porte-monnaie, comme en témoignent les quelques exemples suivants.

# PRIX :

HAT BEING BERRY

# dérapage non controlé

## Novembre 1976:

- indice INSEE : + 0,8 %
- indice CGT : + 1 %

# Depuis janvier 1976:

- indice INSEE : + 9,4 %
- indice CGT : + 11,9 %

#### LE SLOGAN PUBLICITAIRE :

"La TVA baisse nos prix aussi"

1 tasse duralex passe de 3,55 à 3,50 1 cocotte le creuset " "83,00 à 81,35 1 cabas " "12,50 à 12,25 1 plat en pyrex " "25,25 à 24,75

-2% sur les jouets, 8 jours après Noël

#### LA REALITE :

La TVA baisse Les prix montent sur les OBJETS DE TOUS LES JOURS

Carottes + 38%
Navets + 42%
Chou-fleur + 30%
FRISEE + 33%
Pommes de terre + 17%

# NOTRE POUVOIR D'ACHAT REGRESSE

#### PAR LE NIVEAU DES RÉMUNÉRATIONS DES ITA DU CNRS ET DE L'INSERM

Pour preuve de ce que nous avançons prenons l'année 1975, dont tous les éléments statistiques sont commus. On constate que l'accord salarial fonction publique (celui qui fixe nos augmentations de salaire) prévoyait une progression moyenne du pouvoir d'achat de 1,06 % (9,6 % INSEE + 1,06), ce qui aboutissait en niveau à une augmentation de 10,66 %.

Or voici quelle a été la hausse des prix selon les indices syndicaux : CGT : 14,20 - CFDT : 13,3 % - PO : 12,2 %.

En 1976, la situation est la même. L'augmentation de nos salaires a été de 11,6 % alors que la hausse des prix a été selon la CCT de 12,6 %.

La démonstration est éloquente, ces accords ont tout simplement entériné une baisse de notre pouvoir d'achat. (C'est pourquoi la CGT, seule, n'a jamais signé un seul de ces contrats).

N'oublions pas: que largement plus de la moitié des fonctionnaires titulaires et non titulaires gagnent aujourd'hui moins de 2.500 F par mois, il en est ainsi au CNRS et à l'INSERM d'une partie importante de catégories 5 à 98 et 4 à 60

### O PAR L'IMPÔT ?

De ce côté là, aucume illusion à se faire, il va encore augmenter, malgré que nos salaires seront en grande partie bloqués (sauf si notre action contraint le gouvernement au recul). Il concourt à diminuer notre pouvoir d'achat.

#### Trois exemples chiffrés

un 5B 7è échelon paiera 148 d'impôt supplémentaire un ZB 5è " " 208 " " "

un 2B 5è " " 208 " " un 2A 5è " " 435 " "

N'oublions pas: - que le super impôt a été payé par un couple avec 2 salaires de 2180 (chacun)

 l'augmentation de 0,5 % de la cotisation de la sécurité sociale, sur la paie d'octobre a pratiquement rendu inéxistante l'augmentation des salaires de 1,95 %.

# face à cette situation...

l'action



JEUDI 27 JANVIER 1977

# journée nationale d'actions, de manifestations et de grève dans la Fonction Publique

A l'appel de l'ensemble des organisations de fonctionnaires et assimilés : CGT - CFDT - FEN - FO - CGC - CFTC - Autonomes.

- Pour le maintien et la progression du pouvoir d'achat pour tous, diversifiés en faveur des bas et moyens salaires, sur la base d'une mesure correcte des prix
- Pour le relèvement à 2.300 F du minimum de rémunération

RITER MENSUEL

that Many the Salaries

 Pour un acompte soums à retenue de 300 F à valoir sur une remise en ordre des rémunérations et des classifications.

Pour les personnels du CNRS, de l'INSERM et organismes assimilés, que nous sommes, il n'est d'autre voie que celle de notre participation massive aux côtés des agents de la Fonction Publique, A LA JOURNEE NATIONALE D'ACTION et de GREVE

1e 27 JANVIER 1977

Aux revendications générales que nous devons défendre en commun avec l'ensemble des travailleurs, chaque fois que les conditions sont réunies, s'ajoutent l'ensemble de nos revendications propres à nos organismes. Les quelques exemples qui suivent, montrent, eux aussi, combien une action puissante des personnels est nécessaire pour débloquer la situation.

#### d'autres raisons d'être dans l'action :

PLAN BARRE = BLOCAGE DES REVENDICATIONS DES I.T.A. DU CNRS ET DE L'INSERM

Les directions du CNRS et de l'INSERM ont trouvé un nouvel appui pour justifier leur intransigeance à nos revendications : c'est le plan Barre et la "hécessaire lutte contre l'inflation" dont nous dénonçons par ailleurs l'objectif réel : faire payer la crise aux travailleurs pour maintenir et accroitre les profits de quelques féodalités financières et industrielles.

Quelques exemples démontrent cette affirmation :

#### POUR LA CARRIÈRE

Le déclassement dont sont victimes de nombreux agents du CNRS et de l'INSERM, le blocage quasi général des promotions, l'insuffisance criante du déroulement de carrière de toutes les catégories sont une réalité que les pouvoirs publics n'osent plus contesté.

Face à cette situation le SNTRS a fait un ensemble de propositions précises pour résoudre les problèmes urgents et pour des modifications plus fondamentales du statut permettant d'assurer à chacun une carrière minimum garantie (voir BRS spécial carrière N° 171 Mars-Avril 1976).

#### REPONSE OBTENUE

Au CNRS depuis près d'un an on "discute" dans un groupe de travail CNRS/syndicats pour faire le constat "qu'il y a bien un blocage des carrières".

Ce constat évident étant fait, on accepte d'ouvrir enfin des négociations sur les moyens à envisager pour y remédier mais on fixe préalablement les limites de cette négociation en argumentant du contexte économique et des limites budgétaires qui en découlent, à l'INSERM on se réfugie derrière la réponse du CNRS.

#### LA TITULARISATION

Cette revendication assurerait aux personnels du CNRS et de l'INSERM :

- la sécurité de l'emploi qui malgré les améliorations apportées par l'article 46 reste encore précaire.
   l'application intégrale et automatique de toutes les améliorations statutaires et catégorielles obtenues dans la Fonction Publique.
- d'extension des garanties sociales en matière notamment de congés de maladie, de longue maladie et de

#### REPONSE OBTENUE

Tout en reconnaissant le bien fondé de notre argumentation sur le caractère permanent du corps des ITA du CNRS et de l'INSERM, et sur la nécessité de leur accorder la sécurité d'emploi, les garanties sociales et les retraites des agents titulaires de l'état, les directions répondent

"Il n'est pas évident que cette revendication corresponde aux intérêts des personnels, et de toute façon elle

with courts delain l'application de descrip-

were the state of the property of the regarding of

n'est pas réaliste actuellement" (sic).

De plus, la direction tout en indiquant son accord avec des mesures immédiates améliorant dans le statut actuel les garanties sociales et la retraite, se réfugie derrière "le plan de lutte contre l'inflation" pour inistère de tutelle. Combini'h maig në rionady un Sangai a vizolbara seleva s actorisi tide altrador, ab pominage est must must finifisare notare e se se riona imprint militaghtu'h shifti sel ana tramsing a senera a se ne déposer aucun projet au ministère de tutelle.

#### POUR L'ACTION SOCIALE

Chacum commait les carences existantes dans les différents domaines notamment vacances et enfance, l'objectif de 3 % de la masse salariale qui est loin d'être atteint (actuellement 0,87 % au CNRS pour l'ensemble des problèmes sociaux) : permettrait une amélioration très sensible de l'action sociale au CNRS et à l'INSERM.

#### REPONSE OBTENUE

La récente session du CNAS du CAES a montré que malgré les diminutions apportées par celui-ci sur la plupart des chapitres de l'action sociale réclamées par les commissions, la subvention accordée par le CNRS ne couvrira pas les besoins minima, et qu'en conséquence le budget 77 du CAES sera en déficit.

Un exemple : la direction a refusé de combler le déficit des cantines dû à l'insuffisance des crédits (consécutif à la répartition du budget de pénurie imposé par le pouvoir) et aux hausses du coût de la vie.

Il manquera ainsi 500.000 F au budget des cantines pour l'année 1976.

Ce qui s'est déjà traduit par des hausses de prix de repas assez considérable, notamment pour les petites catégories, peut-être par des risques de licenciement de certains personnels de cantine (hors normes CAES).

#### POUR LA PRIME À 20 %

Face au déclassement reconnu de la plupart des professions et qualifications dans les statuts du CNRS et de l'INSERM, auquel s'ajoute le sous-classement individuel de nombreux agents la prime à 20 % pour tous revendiquée depuis 1957 apporterait une amélioration sensible à cette situation.

De plus la satisfaction de cette revendication mettrait fin à la discrimination scandaleuse entre les catégories dont sont particulièrement victimes les administratifs et les petites catégories B. Enfin, l'augmentation à 20 % de la prime atténuerait pour les personnels les effets de la dégradation sans précédent de leur pouvoir d'achat découlant de la politique d'austérité du gouvernement.

#### REPONSE OBTENUE

Les directions du CNRS et de l'INSERM refusent obstinément de déposer cette revendication, y compris même la passage à 16 % pour tous dans un premier temps. Elles maintiennent le tiers modulable qui accentue la discrimination entre agents, et pousse même les chefs

de service à l'utiliser au maximum pour appliquer sa politique recherche.

Tout en reconnaissant injuste la discrimination qui frappe les administratifs et les petites catégories B elle prétexte la situation budgétaire pour refuser l'amélioration de la prime de ces catégories.

#### POUR LES ADMINISTRATIFS

#### NOUS DEMANDONS

- la parité de la prime avec les techniciens

- la suppression des petites catégories 6D et 6Dbis - l'alignement de la 4D sur la 5B

- la reconnaissance de la qualification professionnelle

- la parité d'avancement entre les D et B

une carrière minimale d'ampleur suffisante...

- l'amélioration des conditions de travail (création de postes en nombre suffisant)

#### REPONSE OBTENUE

Le 14 Décembre 1976, au cours d'une entrevue, la direction du CNRS reconnaissait le bien fondé de ces revendications, cependant... Elle, ne voyait pas de possibilité de satisfaire les revendications telles sur 1a prime qui ont des incidences budgétaires par suite des "directives gouvernementales" dans le cadre de la lutte contre l'inflation !

La direction s'est uniquement engagée à résorber progressivement les catégories 6D et 6Dbis ainsi que d'appliquer dans les plus courts délais l'application du décret de 1972 (Il serait temps !) qui donne la possibilité au 6D de passer en 6Dbis après un examen professionnel.

De même elle a accepté d'étudier sérieusement les conditions de travail. D'autre part elle repousse l'ensemble

De même elle a accepté d'étudier sérieusement les conditions de travail. D'autre part elle repousse l'ensemble des problèmes catégoriels posés à la négociation globale sur la carrière des ITA dont nous traitons par ail-

"I' w east pas foundant and recte neveralization continued and privile des proporcioles a

Course communit ins carences errors dans is a differente densignes notaces o course

le blus, la direction tout en indiquent son accord este des rection and the parties sociales et la menciale, se réferent derevere "le pasting des garanties sociales, et la menciale, se réference describre "le pasting des garanties sociales, et la menciale, se réference des la menciale de la

a control of a management of the property and the control of the c

" est pas agailade actuelignest" (sign).

to a first on the first list Country of the control of the control

country by twee to agree the members and easy affine

Luke's Lawrence . Willey!

leurs.

#### POUR LES HORS STATUTS

L'action syndicale a imposé au pouvoir un plan d'intégration de ces personnels, nous demandons que l'ensemble des hors statut travaillant dans tous les organismes de recherche soit concerné par cette intégration. Nous exigeons également que les critères d'intégration tiennent compte de l'ensemble des éléments de la carrière antérieure des intéressés pour les reclasser conformément à leur qualification, à leur titre et à leur ancienneté.

#### REPONSE OBTENUE

Le gouvernement et les directions d'organismes limitent au maximum le nombre "d'intégrables" pour faire des économies, ce qui risque de se traduire par de nombreux licenciements. Les intégrations sont faites dans les conditions les plus restrictives ce qui conduit à des déclassements et à des pertes de salaires importantes pour les intéressés.

#### POUR LES PERSONNELS OUVRIERS ET DE SERVICE

La sortie du texte concernant ces catégories est un premier succès important mais il doit se traduire concrétement par :

- la reconnaissance des niveaux de qualifications et de fonction des intéressés excluant toute discrimination entre les métiers.
- ° le reclassement immédiat de tous les agents concernés ce qui impose la mise au point rapide des modalités permettant ce reclassement
- ° le déblocage des postes nécessaires permettant effectivement la nomination des agents reclassés dans les catégories correspondantes, avec effet rétroactif à la date de sortie du décret (24.8.76).

THE REPORT OF CHIEF PARTY OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF

#### REPONSE OBTENUE

Les difficultés de tous ordres opposées par la direction dans les discussions du groupe de travail montrent à l'évidence qu'elle entend faire le reclassement des personnels concernés au moindre frais ainsi en témoigne :

Depuis la réunion du groupe de travail direction/syndicats qui a discuté des critères de reclassement devant servir aux travaux de la commission paritaire, la direction du CNRS n'a toujours pas :

° fait connaître, sa position par rapport aux points d'accord et de désaccord

° communiqué le recensement qu'elle a effectué

- ° mis au point l'imprimé constitutif des dossiers de reclassement
- établi une proposition de calendrier pour les étapes administratives nécessaires à la bonne tenue de de la commission paritaire
- ° proposé une note de service à envoyer à chaque agent individuellement pour les informer des modalités d'application de la réforme statutaire

# L'ACTION IMMÉDIATE EST VRAIMENT NÉCESSAIRE

Deux voies s'ouvrent à nous.

Celle, qui nous conduirait à nous laisser impressionner par l'intransigeance du gouvernement et de nos directions, à l'idée que nous n'obtiendrons rien de ce pouvoir, donc ou'il est inutile d'agir, qu'il suffit simplement d'attendre la victoire de la gauche en 1978.

Cette voie c'est celle du renoncement, de l'acceptation de l'austérité qui frappe, chaque jour, plus durement un nombre croissant de travailleurs, c'est aussi un encouragement à Mr Barre, à accentuer encore sa politique de régression sociale.

Celle, que suit la CGT, qui affirme qu'il est possible de faire reculer, tout de suite, ce pouvoir, les succès revendicatifs que nous avons obtenus en 1974, en 1975 et l'an dernier en témoignent.

Cette voie, c'est celle de l'action sans relâche, avec tous nos collègues, pied à pied, sur la moindre revendication , comme celle, commune à l'ensemble des ITA, c'est créer les conditions de la victoire du programme commun

#### TOUT DÉPEND DONC DE NOTRE ACTION, ET DE ELLE SEULE

FAISONS, QUE LE 27 JANVIER, ET AU LENDEMAIN DE CELUI-CI, NOTRE ACTION SOIT LA PLUS MASSIVE ET LA PLUS DÉTERMINÉE POSSIBLE.